

Le 15 juin, 2015.

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Messieurs les commissaires,

Le cout de ces séances du BAPE, que nous devons tous payer, aurait pu être évité. Le BAPE de St-Valentin a démontré que les gens de la région n'en veulent pas de ces éoliennes sur nos terres agricoles.

Je vous remets une copie de documents signés par des gens de la région en 2011 qui se sont objectés aux projets de St-Valentin, au projet de lignes électriques sur les meilleures terres agricoles du Québec, et au projet éolien autochtone de St-Cyprien de Napierville. Ce document contient plus de 320 signatures. Merci de l'attention que vous y porterez.

Gérard Dutil

St-Paul de l'Île-aux-noix

Nous

Madame Isabelle Courville, Présidente, Hydro-Québec TransÉnergie
Monsieur André Boulanger, Président, Hydro-Québec Distribution
Madame Marie-Josée Gouin, Présidente, Commission de la protection du territoire agricole
Monsieur Christian Lacasse, Président, Union des producteurs agricoles

OBJET : PROJET ÉOLIEN À SAINT-VALENTIN EN ZONE HABITÉE
PROJET DE LIGNES ÉLECTRIQUES SUR LES MEILLEURES TERRES AGRICOLES DU QUÉBEC
PROJET ÉOLIEN AUTOCHTONE À SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

Mesdames, Messieurs,

LES CITOYENS DE CINQ MUNICIPALITÉS DISENT HAUT ET FORT **NON** AUX PROJETS INSENSÉS ÉNUMÉRÉS CI-HAUT (AINSI QUE LES CITOYENS DU QUÉBEC SENSIBILISÉS À CES PROBLÉMATIQUES).

NON À 25 ÉOLIENNES DE 139 MÈTRES (460 pieds) DE HAUTEUR DANS LE VILLAGE DE SAINT-VALENTIN QUI AFFECTERONT NOS MUNICIPALITÉS ET NOS VIES.

NON AUX 25 PYLÔNES D'HYDRO-QUÉBEC SUR LES MEILLEURES TERRES AGRICOLES DU QUÉBEC. VOUS DEVEZ CESSER DE PERCEVOIR LA ZONE AGRICOLE COMME UNE ALTERNATIVE PEU CÔTEUSE POUR LA LOCALISATION DE TELLES INFRASTRUCTURES.

NON AU PROJET ÉOLIEN AUTOCHTONE DÉJÀ REFUSÉ PAR LES ÉLUS DE SAINT-CYPRIEN DE NAPIERVILLE. LA QUESTION DE L'OCCUPATION ET DE LA GESTION DU TERRITOIRE EST LA RESPONSABILITÉ DE NOS ÉLUS MUNICIPAUX. EN BAFOUANT NOS ÉLUS, SE SONT TOUS LES CITOYENS QU'ON BAFUE. NOUS NE L'ACCEPTONS PAS.

IL EST TEMPS D'ADMETTRE QUE VOUS AVEZ FAIT FAUSSE ROUTE. L'INDUSTRIE NE DOIT PLUS IMPOSER SES NORMES – CELLES QUI LUI CONVIENNENT AU DÉTRIMENT DE LA POPULATION, DE SA SANTÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE. ÉLOIGNEZ-VOUS DES ZONES HABITÉES. (LA NORME MINIMUM ACCEPTABLE EST DE 2 KM).

EN TANT QUE CITOYEN JE M'OPPOSE À CES TROIS PROJETS. ILS N'ONT AUCUNE ACCEPTABILITÉ SOCIALE.

M. JEAN CHAREST ET MME NATHALIE NORMANDEAU DOIVENT COMPRENDRE QUE NOUS NOUS CONSIDÉRONS VICTIMES DE NOTRE PROPRE GOUVERNEMENT.

ET VOUS, COMME DIRIGEANTS, AVEZ LA RESPONSABILITÉ DE METTRE EN PLACE DES PROJETS GARANTS D'ENRICHISSEMENT DURABLE. VOUS, ET L'INSTITUTION QUE VOUS REPRÉSENTEZ, EN ÊTES REDEVABLES AUX CITOYENS DU QUÉBEC.

Nom en lettres moulées :

Signature

Adresse complète (no de porte, rue, ville et code postal) TRÈS IMPORTANT.